



IME « Le Castel de Navarre »

1 Impasse d'Oly
64110 Jurançon

Tél : 05.59.06.09.44 - Fax : 05.59.06.51.36
Courriel : ime.casteldenavarre@pep64.org

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 23 JANVIER 2018

COMPTE-RENDU PROVISOIRE ⇒ EN ATTENTE DE VALIDATION LORS DU PROCHAIN CVS

Etaient présents :

- **Représentants des jeunes** : Bixente COELHO, Katarina LEBOUTET
- **Représentants des familles** : Catherine BLUTEAU, Sandra DEVILLEBICHOT, Eric LARUE
- **Représentants des personnels de l'IME** : Karine BERGOULI (intérim)
- **Direction de l'IME** : Stéphane GRACIA directeur de pôle TPEA Est et Laurent COUSSY responsable d'établissement
- **Invités à titre consultatif** :
Représentants suppléants des jeunes : Asli ISIK, Alexia RODRIGUES
Représentants suppléants des familles : Claire BELKOUICHE, Elisabeth ESTEVES

1 – Installation du nouveau CVS et élection du président

En préambule, M. Gracia explique que les candidats des représentants des personnels au CVS seront élus par les délégués du personnel du Castel lors de leur prochaine réunion le 01/02/2018.

Dans cette attente, Mme Bergouli assure l'intérim.

Les PV des résultats des élections des représentants des jeunes et des familles sont annexés au présent compte-rendu.

Le président du CVS est élu par et parmi les représentants des jeunes : **Bixente Coelho** est candidat et **élu** à la majorité (1 abstention).

Pour assister le jeune président dans ses missions, tout le monde est d'accord pour que le vice-président soit élu parmi les représentants des familles.

Le vice-président du CVS est élu par et parmi les représentants des familles : **Eric Larue** est candidat et **élu** à l'unanimité.

Il est convenu que les représentants suppléants des jeunes et des familles seront également conviés aux réunions du CVS. L'objectif est de faire participer un maximum de jeunes et de parents aux discussions.

Il est précisé aux suppléants que seuls les titulaires, ou le suppléant qui remplace un titulaire absent, ont le droit de voter en CVS.

2 - Approbation du compte-rendu du CVS précédent

Le relevé de conclusions du CVS du 17/10/2017 est approuvé à l'unanimité.

3 - Suites réservées aux avis et propositions émis lors des précédents CVS

3.1 - Surveillance nocturne à l'internat

Réponse de la direction : La direction réaffirme que le nouveau mode de surveillance était à réévalué autant que de besoin, ce qui a été fait. Il ressort de cette réévaluation que la direction fera poser dans les plus brefs délais :

- une serrure anti-panique ET anti-intrusion sur les portes d'entrée de tous les pavillons d'internat. Les jeunes seront formés à son utilisation.
- un projecteur lumineux à détection de mouvement devant toutes les portes d'accès aux pavillons d'internat.

3.2 – Audit externe en Gestion de Ressources Humaines

Réponse de la direction : l'auditeur n'a pas souhaité rencontrer les représentants du CVS.

3.3 – Coin fumeur

Réponse de la direction : un coin fumeur aménagé est en construction en haut du Castel, à côté de l'administration. Cela évitera de créer un attroupement de personnes sur la voie publique devant l'établissement, ce qui est contraire au plan Vigipirate.

4 - Questions des jeunes

4.1 - Coin fumeur

Réponse de la direction : fin d'aménagement prévu pour la fin de cette année scolaire.

4.2 – Est-il possible pour un mineur de fumer au Castel avec une autorisation parentale ?

Réponse de la direction : interdiction formelle de fumer au Castel pour les mineurs, même avec une autorisation parentale.

4.3 – Téléphones portable pendant les récréés ?

Réponse de la direction : le portable sera interdit dans les écoles et les collèges. Difficulté au Castel : mélange de toutes les tranches d'âges sur un même site. Réflexion en cours.

4.4 – Groupes de niveau pendant les vacances ?

Réponse de la direction : réflexion en cours sur des activités à proposer aux jeunes par thèmes et par affinités pour gagner en homogénéité, avec des groupes de 8 à 10 jeunes.

4.5 – Création d'un foyer au D1 + budget pour les équipements ?

Réponse de la direction : suite à nos dernières réunions de chantier, le foyer fera partie de la future tranche de travaux, déplacée au C1/C2, dont la livraison est prévue au 31 juillet 2019.

4.6 – Cantine : plus de produits frais ? Installation d'un self ?

Réponse de la direction : la commission Menu se réunira dans 1 à 2 semaines pour faire le point avec une diététicienne. Le CVS sera tenu informé des conclusions de la commission Menu. Concernant l'installation d'un self, cela est cher et ne rentre pas dans les prévisions d'investissement pour les prochaines années.

4.7 – Sentier piéton trop glissant : rénovation ?

Réponse de la direction : le bétonnage étant trop cher, nous n'avons pas de solution pérenne pour le moment.

Eric Larue suggère de bénéficier des surplus de béton du chantier pour consolider le sentier.

Catherine Bluteau et Sandra Devillebichot s'étonnent que la sécurisation de la circulation des piétons ne soit pas prévue par l'architecte (matérialisation au sol). En effet, les piétons et les véhicules empruntent les mêmes espaces de circulation sur tout le site du Castel (hormis le sentier piéton qui est très dégradé).

4.8 - Ateliers : contenu et composition des groupes

Réponse de la direction : réflexion en cours sur l'organisation des groupes et les contenus des ateliers.

4.9 – Arrachage des portables et fouille des poches par des personnels du Castel

Réponse de la direction : cela est à revoir avec les professionnels.

4.10 – Vacances : même durée que les scolaires en milieu ordinaire

Réponse de la direction : les préconisations de l'ARS (agence régionale de santé, notre financeur) seraient au contraire d'évoluer vers une ouverture du Castel pendant toutes les vacances scolaires.

4.11 – Revêtement des cours à refaire

Réponse de la direction : cela est prévu dans les travaux de rénovation.

5 - Questions des familles

5.1 – Calendrier des fermetures institutionnelles du Castel

Réponse de la direction : un sondage a été fait par la direction auprès des familles à ce sujet. Il y a eu 36 réponses reçues : seules 8 familles se disent impactées par ces fermetures pour réunion institutionnelles et 12 familles expriment le souhait d'un service minimum d'accueil. Une information sera faite exclusivement auprès des familles se déclarant concernées.

Concernant le 8 mai (Castel ouvert malgré le jour férié), il s'agit de faire un pont cohérent, d'éviter la fermeture de l'internat cette semaine-là et l'organisation de transports tous les soirs.

5.2 – Point sécurité arrêt de bus

Réponse de la direction : une réunion est prévue le 05/02 à la SMTU avec l'ensemble des parties concernées. Les familles seront représentées par Mme Bluteau et Mme Devillebichot, l'IME par M. Coussy.

5.3 – Appartement d'accès à l'autonomie inutilisable

Réponse de la direction : le Castel loue un appartement à la Ville de Jurançon, ce qui permet un travail sur l'autonomie des jeunes à partir de 18 ans. Suite à un dégât des eaux provoqué par des travaux extérieurs à l'appartement, les expertises diligentées par les assureurs rendent impossible l'accès à l'appartement depuis novembre dernier.

Mme Bluteau et Mme Devillebichot demandent au Castel de négocier avec la ville de Jurançon une possibilité de relogement, d'autant plus que les loyers sont versés par le Castel depuis novembre malgré l'interdiction d'occuper le bien.

5.4 – Pas assez de transferts ou de sorties pendant les vacances

Réponse de la direction : les transferts et sorties sont organisés sur la base du volontariat des personnels du Castel. Ce sont eux qui en ont l'initiative, la direction leur alloue un budget en fonction du projet présenté et dans la limite de nos ressources en la matière.

5.5 - Demande de réunion de rentrée avec tous les professionnels

Les familles voudraient pouvoir rencontrer à la rentrée l'enseignante et les différents professionnels qui vont suivre leur enfant.

Certaines enseignantes organisent une réunion de rentrée pour les parents de leurs élèves, mais cela n'est pas systématique dans toutes les classes.

Réponse de la direction : cela est compliqué à mettre en place vu la multiplicité des intervenants pour chaque jeune. Une réponse pourrait être apportée aux familles avec l'organisation d'une journée Portes Ouvertes dans le mois de la rentrée.

Mme Esteves signale ses propres difficultés et celles d'autres familles à l'époque, pour visiter le Castel avant l'inscription du jeune sur liste d'attente.

Mme Bluteau rappelle que le Castel ne reçoit aucune famille tant qu'elle n'a pas une notification d'orientation en IME pour son enfant. Cela prive les familles d'informations indispensables pour éclairer leur choix d'orientation de leur enfant.

Réponse de la direction : depuis environ 2 ans, le Castel organise 6 à 7 visites collectives réunissant 12 à 14 familles par visite. Cela représente environ 85 familles reçues par an. Dorénavant toutes les familles sont reçues, avec ou sans notification d'orientation en IME.

Mme Devillebichot suggère à la direction de communiquer sur ce point via le site internet du Castel.

5.6 – Souhait de journée en immersion au Castel avec son enfant

Réponse de la direction : cela est impossible en raison de l'impact négatif que cela pourrait avoir sur le jeune (regard des autres sur lui) et sur les autres jeunes (autres parents qui n'auraient pas la même démarche / jeunes en famille d'accueil).

5.7 – Transfert au Castel du simulateur de conduite de Salies ?

Réponse de la direction : le simulateur ne va pas intégrer les locaux du Castel, il reste à Salies. Ce sont les jeunes du Castel qui se déplacent à Salies pour l'utiliser.

5.8 – Emploi du temps dans les ateliers

Réponse de la direction : la forte demande des jeunes sur certains ateliers contraint à organiser une rotation pour que tous les jeunes puissent y accéder. De ce fait, certains jeunes se retrouvent plus en lingerie et couture, alors que leur projet professionnel est le service et la cuisine, qui sont des ateliers très demandés.

Mme Devillebichot propose de doubler les postes de moniteurs sur les ateliers les plus demandés et de revoir les contenus pédagogiques d'ateliers moins prisés (blanchisserie), alors que ce sont eux qui présentent les meilleurs débouchés professionnels avec les espaces verts.

5.9 – Présentation de la fiche sécurité annexée au règlement de fonctionnement du Castel

Réponse de la direction : la fiche sécurité est distribuée aux représentants des familles pour information.

5.10– Souhait de photos de classe comme les frères et sœurs

Réponse de la direction : de l'expérience de M. Coussy et de M. Gracia, aucune photo de classe ne se fait généralement en IME. La difficulté vient du fait qu'un jeune en IME relève non seulement d'une classe mais également d'autres groupes (ateliers, éducatifs). Pour autant, cette attente devrait pouvoir être entendue et une proposition faite aux familles qui le demandent.

6 - Questions des représentants des personnels : R.A.S

7 - Informations de la Direction sur la vie du Castel de Navarre

7.1 – Travaux de rénovation

Le timing des travaux est maîtrisé malgré quelques mauvaises surprises en cours de chantier.

7.2 – Appel à projet du Conseil Départemental

Le Castel va répondre à un appel à projet portant sur l'aide aux aidants et tout particulièrement sur « la Fratrie ».

7.3 – UNSS

Le Castel s'est affilié à l'UNSS pour permettre aux jeunes de participer aux activités de Sport Partagé® mis en place par l'UNSS les mercredis après-midi.

8 - Date du prochain CVS

La date du prochain CVS est fixée au **mardi 24 avril 2018 à 17h15**.

Compte-rendu rédigé par : Sandra Devillebichot, représentante des familles

Les représentants des familles ont pour mission de recevoir les questions et remarques des parents pour les transmettre au CVS. N'hésitez pas à les contacter :

Catherine BLUTEAU : bluteau-co@orange.fr

Sandra DEVILLEBICHOT : sandra.devillebichot@free.fr

Eric LARUE (vice-président) : e.larue9@laposte.net